

Signé par :

EC3AB2C7F48B4B8...

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

S.A.S ESPACE ART DECO

CAPITAL SOCIAL : 926 000,00 EUROS

SIEGE SOCIAL : 81 Rue Louis Ampere, 93330 NEUILLY SUR MARNE

R.C.S. : Bobigny B 326 852 712

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 juin 2026

Les associés de la **S.A.S ESPACE ART DECO** au capital de **926 000,00 EUROS** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social.

La séance est ouverte sous la présidence de **Monsieur EDMOND AMAR**

SONT PRESENTS :

Monsieur Albert AMAR	28937 PARTS
Madame Marie AMAR	28938 PARTS
Soit au Total	57875 PARTS

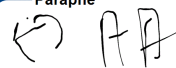
Sur les 57875 PARTS représentant le capital social.

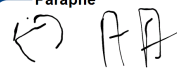
Le **Président** dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Il rappelle que les comptes de résultats, les annexes, le rapport de gestion les rapports spéciaux et le texte des résolutions proposées ont été tenu à la disposition des associés plus de quinze jours avant la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le **Président** prend acte de la régularisation par chacun des associés du non-respect formel du délai de convocation de la présente Assemblée, réunie à ce jour en raison de l'urgence invoquée par les parties.

Paraphe


Paraphe


Paraphe


Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Approbation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Quitus au Président,
- Rapport spécial sur les conventions règlementées régies par l'article L 227-10 du code du commerce.
- Approbation desdites conventions,
- Distribution de dividendes,
- Questions diverses.

Puis, lecture est donnée des, rapports suivants :

- Rapport de gestion du **Président**, exposant la situation de son activité et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, son évolution prévisible et les perspectives d'avenir, ainsi que les événements survenus depuis la clôture de l'exercice.
- Rapport spécial sur les conventions règlementées régies par l'article L 227-10 du code du commerce.

Diverses observations sont échangées, le **Président** fournit les précisions qui lui sont demandées.

Le **Président** prend acte de la régularisation par chacun des associés du non-respect formel du délai de convocation à la présente Assemblée, réunie à ce jour en raison de l'urgence invoquée par les parties.

Personne ne demandant plus la parole, le **Président** met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

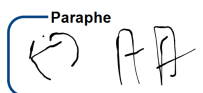
L'Assemblée Générale donne acte au président de ce que les dispositions des statuts, tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux, ont bien été respectées et, notamment, de la mise à la disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée des comptes annuels soumis à son approbation.

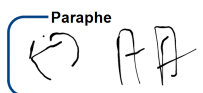
CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport général du président, ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 approuve lesdits rapports et comptes tels qu'ils lui ont été présentés et donne au président quitus de sa gestion.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Paraphe


Paraphe


Paraphe


TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposés par le président à savoir :

Report à nouveau avant affectation :	1 084 797 €
Résultat de l'exercice	22 597 €
TOTAL A AFFECTER :	1 107 394 €

AFFECTATIONS

A la réserve légale :	
Aux dividendes à distribuer (Acomptes inclus) :	NEANT
Au report à nouveau :	1 107 394 €
TOTAL AFFECTE :	1 107 394 €

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce, déclare approuver les conventions qui y sont énoncées.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'Assemblée des Associés prend acte que les dividendes distribués au cours des trois exercices précédents sont les suivants :

2024 :	NEANT
2023 :	NEANT
2022 :	NEANT

Paraphe

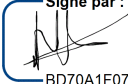
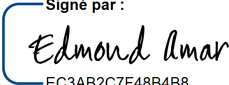

Paraphe


Paraphe


Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts prévus par les dispositions légales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés et le président

Noms	Signatures
Monsieur Albert AMAR	Signé par :  BD70A1F07DEF4E7...
Madame Marie AMAR	Signé par :  BD70A1F07DEF4E7...
Monsieur EDMOND AMAR	Signé par :  EC3AB2C7F48B4B8...

Monsieur EDMOND AMAR

Signé par :

EC3AB2C7F48B4B8...

Signé par :

 EC3AB2C7F48B4B8...

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL**S.A.S ESPACE ART DECO****CAPITAL SOCIAL : 926 000,00 EUROS****SIEGE SOCIAL : 81 Rue Louis Ampere, 93330 NEUILLY SUR MARNE****R.C.S. : Bobigny B 326 852 712**

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice, soumis à votre approbation (bilan, compte de résultats et annexe).

Pour votre information, nous vous avons adressé, avec le présent rapport, les documents suivants prescrits par la Loi,

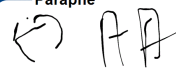
1. Rapport de gestion du Président
2. Rapport spécial,
3. Texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
4. Inventaire et comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) au 31 décembre 2025
5. Rapport général et le rapport spécial du commissaire aux comptes ;

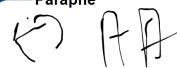
L'inventaire a été mis à votre disposition au siège social, dans les conditions et délais légaux.

Les comptes annuels qui vous sont présentés comprennent le bilan le compte de résultats et l'annexe.

I - COMPTE-RENDU DE LA GESTION DU PRESIDENT, AINSI QUE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Notre Chiffre d'affaires hors taxes, y compris nos produits accessoires, s'est élevé à :	2 327 150 €
Notre production stockée s'est élevée à :	
Notre production immobilisée s'est élevée à :	
Les subventions d'exploitations sont de :	
Les achats hors taxes, pour les marchandises, se sont élevés à :	0 €
La variation de stock de marchandises s'élève à :	
Les Achats de Matières premières et autres approvisionnements sont de :	934 223 €
La variation des stocks de matière premières est de :	
Le prix de revient des marchandises consommées s'est élevé à :	934 223 €
L'ensemble donne une marge brute de :	1 392 927 €

Paraphe


Paraphe


Paraphe


Après imputation des frais généraux, qui se ventilent comme suit :

Autres achats et charges externes :	1 019 090 €
Impôts et taxes :	3 513 €
Salaires :	289 246 €
Charges sociales :	45 244 €
Dotations aux amortissements :	
Dotations provisions sur actif :	
Autres charges :	13 €

Et, après addition des :

Reprises sur amortissements et provisions :	0 €
Des autres produits :	134 €
Le résultat d'exploitation est de :	35 955 €

Après imputation

des produits financiers :	1 061 €
des charges financières :	1 129 €
des produits exceptionnels :	
des charges exceptionnelles :	13 709 €
de l'impôt sur les bénéfices :	419 €
Le résultat net est de :	22 597 €

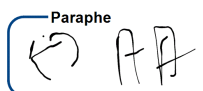
AFFECTATION DES RESULTATS

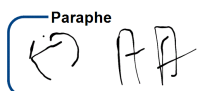
Nous vous proposons d'affecter les résultats de la façon suivante :

Report à nouveau avant affectation :	1 084 797 €
Résultat de l'exercice	22 597 €
TOTAL A AFFECTER :	1 107 394 €

AFFECTATIONS

A la réserve légale :	
Aux dividendes à distribuer (Acomptes inclus) :	NEANT
Au report à nouveau :	1 107 394 €
TOTAL AFFECTE :	1 107 394 €

Paraphe


Paraphe


Paraphe


FRAIS GENERAUX

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscale.

DIVIDENDES

Nous vous signalons qu'au cours des trois exercices précédents les dividendes suivants ont été distribués :

2024 :	NEANT
2023 :	NEANT
2022 :	NEANT

PRISE DE PARTICIPATION

Nous n'avons à vous signaler aucune prise de participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française, ni aucune acquisition de plus de la moitié du capital social d'une telle société au cours de l'exercice écoulé.

II - RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

- . Rapport de gestion du président sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- . Approbation de ces comptes et rapports,
- . Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- . Quitus au président
- . Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce
- . Approbation desdites conventions
- . Distribution des dividendes
- . Questions diverses

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément.

Compte tenu de nos explications et des documents qui vous sont présentés, nous vous demandons de bien vouloir approuver les décisions de votre président, les comptes et les résolutions qui vous sont proposées, donner quitus au président et lui fournir, grâce à votre collaboration, les moyens de continuer son action et ce dans l'intérêt de la société.

Le Président.

Signé par :

Edmond Amar

EC3AB2C7F48B4B8...

Paraphe

← AA

Paraphe

← AA

Paraphe

Ed

Signé par :
Edmond Amar
EC3AB2C7F48B4B8...

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

S.A.S ESPACE ART DECO

CAPITAL SOCIAL : 926 000,00 EUROS

SIEGE SOCIAL : 81 Rue Louis Ampere, 93330 NEUILLY SUR MARNE

R.C.S. : Bobigny B 326 852 712

RAPPORT SPECIAL DU GERANT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE STATUANT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966, soumises à votre approbation.

Conventions conclues au cours de cet exercice :

Aucune convention n'a été conclue.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver lesdites conventions.

Le Président,

Signé par :
Edmond Amar
EC3AB2C7F48B4B8...

Paraphe
AA

Paraphe
AA

Paraphe
Ed

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ESPACE ART DECO

Adresse de l'entreprise84 RUE LOUIS AMPERE93330 NEUILLY-SUR-MARNE

Durée de l'exercice précédent *1 | 2 |

Numéro SIRET *3 | 2 | 6 | 8 | 5 | 2 | 7 | 1 | 2 | 0 | 0 | 0 | 6 | 5

Néant ☐ *

ACTIF IMMOBILISÉ *

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Capital souscrit non appelé(I)

Frais d'établissement *

Frais de développement *

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains

Constructions

Installations techniques, matériel et outillage industriels

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)

Participations

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Créances rattachées à des participations

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières *

TOTAL (II)

ACTIF CIRCULANT

STOCKS *

Matières premières, approvisionnements

En cours de production de biens

En cours de production de services

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

CRÉANCES

Clients et comptes rattachés (3)*

Autres créances (3)

Capital souscrit et appelé, non versé

DIVERS

Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)

Disponibilités

Charges constatées d'avance (3)*

TOTAL (III)

Frais d'émission d'emprunt(IV)

Primes de remboursement des emprunts(V)

Écarts de conversion actif et différences d'évaluation *(VI)

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)

Brut1

Amortissements, provisions2

Net3

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 5

Exercice N clos le,

AA

AB

CX

AF

AH

AJ

AL

AN

AP

AR

AT

AV

CS

CU

BB

BD

BF

BH

BJ

BL

BN

BP

BR

BT

BV

BX

BZ

CB

CD

CF

CH

CJ

CW

CM

CN

CO

1A

163 444

960 000

1 123 444

6 601 491

327 930

65 214

6 994 635

8 118 079

CT

CV

BC

BE

BG

BI

BK

BM

BO

BQ

BS

BU

BW

BY

CA

CC

CE

CG

CI

CK

163 444

960 000

1 123 444

6 601 491

327 930

65 214

6 994 635

8 118 079

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFîP N° 2051-SD 2026

Désignation de l'entreprise		ESPACE ART DECO		Néant	☐ *	
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....926.000...)			DA	926 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	92 600	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	1 084 797	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	22 597	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (II)			DL	2 125 994	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (III)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	31 559	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	3 557 384	
	Instrument financier à terme			D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 166 871	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 143 871	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	92 400	
TOTAL (IV)			EC	5 992 085		
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation * (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	8 118 079		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	5 992 085
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 - Etat préparatoire.

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ESPACE ART DECO				Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue	{	FD	FE	FF		
						biens *	
	services *	FG	2 327 150	FH	FI	2 327 150	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 327 150	FK	FL	2 327 150	
	Production stockée *	FM					
	Production immobilisée *	FN					
	Subventions d'exploitation	FO					
	Reprises sur amortissements et provisions (9)	FP					
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	FI					
	Autres produits (1) (11)	FQ				134	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 327 284
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	934 223
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 019 090
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 513
	Salaires et traitements *					FY	289 246
	Cotisations sociales (10)					FZ	45 244
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	- dotations aux amortissements * (14)			GA	
						GB	
			- dotations aux dépréciations			GC	
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GY	
Autres charges (12)					GE	13	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 291 329	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	35 955	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 061
	Reprises sur dépréciations					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2	
	Total des produits financiers (V)					GP	1 061
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 129
	Différences négatives de change					GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 129
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(68)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	35 887	

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ESPACE ART DECO		Néant ☐ *		
Exercice N						
Produits exceptionnels (7)				(VII)	HD	
Charges exceptionnelles (6bis - 6ter -7)				(VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *				(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles:				A8
		Dont cotisations facultatives Madelin		A10	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PENALITES ET AMENDES				3 800		
DONS 2025				9 909		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD